

Présentation :

Anita Mathieu, 45 ans, assistante légale, et Alain Rhéaume, 36 ans, journalier. Nous habitons à Mont-Laurier dans les Laurentides, nous sommes un couple depuis 12 ans et nous avons été déclaré infertile depuis 2009 et demandons au gouvernement de prendre en considération notre présent énoncé.

Nous sommes donc un couple déclaré officiellement infertile au niveau médical depuis 2009 et notre seul façon de fonder une famille est d'avoir recours à la procréation assistée (FIV).

Depuis 2008 que nous essayons d'avoir notre bébé et il n'est toujours pas arrivé. Nous avons commencé des traitements en clinique de fertilité à OVO à Montréal en 2009, soit après 1 an d'échec sans aide médicale. Dans mon cas, les médecins à OVO m'ont dit que j'avais attendu vraiment trop longtemps étant donné mon âge à moi en 2009 (39 ans). Toutefois, mon conjoint avait que 31 ans. Nous avons donc eu 8 inséminations artificielles sans succès, j'ai eu une fécondation in vitro avec mes propres ovules (j'en avait que 2!) et un seul a été fécondé et s'est avéré sans succès également.

En 2010, les médecins m'ont donc annoncé que la seule façon de devenir parent était d'avoir accès à une donneuse d'ovules. Ma soeur s'est donc proposée à me faire un don d'ovules, toutefois elle avait également 39 ans à l'époque et il n'y a pas eu un grand nombre d'embryon (seulement 2) et ça aussi été un échec. Ensuite, les médecins ont accepté de réessayer avec ma soeur en changeant la médication et malheureusement ça a encore été un échec.

En novembre 2011, suite à ces échecs, nous nous sommes inscrits à l'adoption québécoise afin d'adopter un enfant et de lui venir en aide. A cette époque, le délai d'attente était de 5 ans. Un an après notre inscription, j'ai fait un appel pour avoir le délai à ce moment là, et compte de malheur, le délai était rendu à 6 ans! Nous avons donc continuer de faire des recherches pour trouver une donneuse d'ovules.

En 2012 médecins m'ont rencontré pour me dire que je devais absolument trouver une personne plus jeune pour me faire un don d'ovules. Là le désespoir s'est emparé de moi car au Québec, on doit nous même trouver une personne pour nous faire un don... Je peux vous dire que ce n'est vraiment pas évident à trouver... Une jeune femme de 22 ans s'est donc offerte pour me faire un don mais elle venait d'apprendre qu'elle était enceinte de 2 semaines. J'ai donc attendu après son accouchement pour recommencer les démarches à la clinique OVO et là pour me faire dire qu'elle avait un surplus de poids qu'elle devait perdre pour pouvoir faire la procédure... Je me suis donc mise encore à la recherche d'une autre personne et là, une collègue de travail à l'époque s'est proposée pour m'aider, elle avait 34 ans et les tests à OVO étaient quand même positifs mais encore une fois cette personne devait perdre un poids considérable pour faire la procédure. Encore une fois déchirée, je commençais à désespérer.

En octobre 2014, est arrivée une jeune femme de 28 ans m'informant qu'elle était intéressée de m'aider. Nous avons donc tout passé les tests à OVO et cette personne est une candidate idéale pour me faire un don d'ovules (très grosse réserve ovarienne) et nous

sommes présentement en procédure. Toutefois, advenant que ça ne fonctionne pas au premier transfert d'embryon, selon le projet de Loi 20, je ne serais même pas admissible pour avoir droit au transfert d'embryon congelé étant donné que j'ai présentement 45 ans. De plus, la clinique OVO ont fait tous les tests de santé supplémentaires étant donné mon âge et je peux affirmer que je suis en bien meilleure santé que bien des jeunes femmes..., je m'entraîne régulièrement, j'ai une très bonne hygiène de vie et en super forme!

En plus, le projet de Loi 20 ne parle aucunement de la procédure de FIV **avec une donneuse d'ovules!!!** Dans mon cas, les problèmes reliés à l'âge ne s'appliqueraient pas étant donné que les ovules proviennent d'une jeune femme! De plus, l'âge maximal de 42 ans est complètement illogique selon-moi dans un cas comme le mien car la génétique provient d'une JEUNE FEMME et non de la mienne de 45 ans. Dans un cas comme le mien, la receveuse doit seulement être en bonne santé et avoir un utérus afin de mener à terme la grossesse.

De plus, dans notre cas nous en sommes à notre dernière chance car c'est notre troisième tentative. Je peux affirmer que depuis 2009, nous avons engagé plus de 16 000,00 \$ pour essayer d'avoir un enfant même si les traitements comme tels sont remboursés! Avec les frais de déplacements, les médicaments qui ne sont pas tous remboursés, les factures montent rapidement. Heureusement que nous avons accès à une marge de crédit hypothécaire car on aurait jamais pu se rendre où nous en sommes aujourd'hui. Je peux donc affirmer que si le gouvernement mets fin à la gratuité pour la FIV c'est assuré que l'on devra mettre fin à notre projet car notre limite de crédit est présentement atteinte on doit rembourser maintenant sans avoir encore notre petit bébé.

De plus, j'insiste pour vous mentionner que ce long processus de FIV est déjà très difficile émotionnellement et au niveau psychique, j'ai même dû être traitée pour dépression durant certaine partie de ma vie durant le processus car c'est vraiment très dur à vivre les échecs par-dessus échecs en plus que maintenant avec l'annonce de ce projet de Loi 20, le stress monte encore plus car pour nous, oui nous sommes persévérant mais on a quand même besoin du support du gouvernement pour nous soutenir financièrement dans ce projet.

Enfin, S.V.P. veuillez prendre en considération l'âge maximal que vous imposez car je ne trouverais pas juste que je sois refusée à cause de mon âge. Oui je suis d'accord que vous devriez imposer des examens afin d'être certain que la grossesse soit le moins à risque possible mais ne pas limiter certaine personne systématiquement comme moi, qui a un poids santé, une très bonne forme physique et en parfaite santé!

J'espère de tout cœur que mon message passera et sera entendu au gouvernement.

Merci

Anita Mathieu  
Alain Rhéaume  
2829, rue des Bosquets  
Mont-Laurier (Québec) J9L 0C4  
Tél. : 819-440-2858  
Courriel : [anitamathieu@videotron.ca](mailto:anitamathieu@videotron.ca)